

MAC APS

PUBLIC : Toute personne souhaitant actualiser ses connaissances d'agent de sécurité en vue du renouvellement de la carte professionnelle.

PRE-REQUIS :

- Condition physique permettant de suivre la formation et de pouvoir exercer le métier d'agent de sécurité
- Avoir une maîtrise suffisante de la langue française niveau B1 et des mathématiques (opération, soustraction, multiplication simple)
- Être en possession de l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS

DUREE : 34h ou 27h si le candidat justifie d'un MAC SST à jour

EFFECTIF : groupe de 12 personnes maximum

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectif : Actualiser et développer ses compétences afin de continuer à exercer le métier d'agent de sécurité.

CONTENU

Gestes élémentaires de premiers secours : 7h (pour les candidats ne justifiant pas d'un MAC SST en cours de validité)

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité 4h

Compétences opérationnelles générales 7h

- Gérer les conflits 3h30 dont 2h de pratique
- Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage 3h30 dont 2 de pratique

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes durée 13h

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes 1h30
- Connaître les niveaux de risque terroriste 1h
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux risques terroristes 1h
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux risques terroristes 1h
- Savoir entretenir sa culture sécurité 30 min
- Se protéger soi-même et protéger les autres 2h30 dont 1h30 de pratique
- Alerter les forces de l'ordre, faciliter leur intervention et sécuriser une zone 2h dont 1h de pratique
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger 30 min
- Notions de secourisme tactique 1h30 dont 1 h de pratique
- Alerter et rendre compte aux secours 30 min
- Les valeurs de la république Française 3h

SUIVI DES AQUIS EN COURS DE FORMATION

Pour chaque module, une évaluation formative est réalisée afin d'identifier d'éventuelles difficultés permettant de mettre en œuvre des ateliers pédagogiques personnalisés.



VALIDATION DE LA FORMATION :

Pour obtenir la validation de la formation le stagiaire devra satisfaire aux évaluations formatives tout au long de la formation

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exposé interactif
- Exercices pratiques
- Evaluation des acquis en cours de formation

DOCUMENTS DELIVRES

- Attestation de formation
- Certificat de réalisation envoyé au donneur d'ordre

FORMATEURS

Formateurs agréés à jour des formations continues obligatoires

LIEU :

Inter : En nos locaux situés à Andrézieux Bouthéon ou à Ste Marie

MODALITES D'ORGANISATION ET DELAIS D'ACCES :

Inter : 1 mois sous réserve d'avoir un effectif minimum de 5 personnes